

Consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour la rénovation de l'aile gauche de la mairie

Par délibération du 21 décembre 2017, la commune de Barsac a décidé de procéder à la réhabilitation de l'aile gauche de la Mairie. Ce bâtiment vétuste accueille actuellement deux associations (l'école de musique et la banda). Le souhait de la commune est de remettre aux normes l'ensemble de ce bâtiment comportant un étage avec une surface au sol d'environ 180 m². Le bâtiment réhabilité comportera une salle de réception pour la mairie en rez de chaussée, et deux ensembles de salles remis à la disposition des associations.

L'enveloppe estimative des travaux est de 360 000 euros HT.

La commune souhaite recruter un maître d'œuvre pour la préparation et le suivi de ces travaux. Les travaux seront faits en deux tranches et débiteront en 2019.

Le choix du maître d'œuvre sera fait le 10 janvier 2018. Pour faire ce choix, la commune tiendra compte du forfait de rémunération proposé, des références, et de la capacité du maître d'œuvre choisi à produire le dossier de demande de subvention pour l'obtention de la DETR avant le jeudi 25 janvier 2018.

Si votre charge de travail actuelle vous permet de répondre à cette consultation, nous vous invitons à nous envoyer votre offre avant le 10 janvier 2018 à :

Monsieur le Maire de Barsac, 23 place Paul Doumer, 33720 Barsac

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir visiter le bâtiment, en prenant rendez vous au :
05 56 27 43 00.

Fait à Barsac le 22 décembre 2017

Monsieur le Maire

Dominique Cavallols

